

Laos : une société civile inoffensive ?¹

Boike Rehbein²

Une société civile se développe lentement en marge des structures officielles du Parti communiste laotien. Tournées vers le développement local, manquant d'ancrage social ainsi que d'autonomie vis-à-vis des autorités, les nouvelles associations ne constituent pas un contre-pouvoir. Des résistances plus indépendantes émergent cependant grâce à internet, ainsi que contre la multiplication des grands projets en milieu rural.

Le Laos est un pays enclavé, composé de montagnes et de quelques plaines fertiles situées principalement le long du Mékong, fleuve qui sert de tracé à une partie de la frontière avec la Thaïlande et le Myanmar. La République démocratique populaire du Laos a une superficie d'environ 250 000 km², pour une population de près de 6,5 millions d'habitants.

Avant l'ère coloniale, plusieurs États princiers coexistaient sur le territoire du Laos actuel, au nord de la Thaïlande et du Cambodge et au nord-est du Myanmar. Ces États ne comprenaient qu'une partie de la population et n'ont pu imposer leur hégémonie sur toute la région. De nombreux villages ont maintenu leur indépendance et changé régulièrement d'allégeance ou de lieu d'établissement. Des groupes d'origines ethniques variées vivaient côte à côte, à

1. Version adaptée par l'auteur de l'article paru dans Chong T., Elies S. (2011), *An ASEAN Community for All: Exploring the Scope For Civil Society Engagement* (Singapore, Friedrich-Ebert-Stiftung), sous le titre « Civil Society in Laos ».

2. Professeur à l'Institut de sociologie pour l'Afrique et l'Asie à l'Université Humboldt (Berlin), auteur entre autres de « Social Structures and Differentiation in Contemporary Laos », *Sojourn: Journal of Social Issues in Southeast Asia*, octobre 2011.

telle enseigne que tous les États princiers étaient pluriethniques. La famille ethnolinguistique des Tai (qui englobe les Lao, les Thaï, les Shan et autres) était la plus importante et la plus puissante et dominait la plupart des États princiers.

Les Français, qui ont établi leur domination coloniale en 1893, ont uni les États princiers en un nouvel État, qu'ils ont appelé « Laos ». Après la seconde guerre mondiale, le Laos a été entraîné dans les guerres d'Indochine. Les forces françaises puis américaines ont détruit une grande partie des forêts du pays, déplacé une bonne partie de la population et fait des milliers de morts. En 1975, le Parti communiste lao prit le pouvoir. Au moins 10 % de la population, principalement ceux qui avaient collaboré avec les Américains, à savoir la bourgeoisie urbaine et les clans du groupe ethnique Hmong, quittèrent le pays.

Le Laos d'après 1975 s'assimile à une société paysanne gouvernée par un parti unique omniprésent, le Parti communiste ou « Parti révolutionnaire populaire du Lao » (Evans, 1990). Après l'échec de la construction d'une économie socialiste, le Parti communiste commence en 1986 à ouvrir le pays à l'économie de marché, sans pour autant changer de système politique.

Lente émergence de la société civile

Dans la société précoloniale, la population ne participait pas aux affaires d'État (Wuysthoff, 1993), celles-ci étant du ressort des familles princières et de la noblesse dans une moindre mesure. À l'échelle des villages cependant, les décisions étaient généralement prises par la communauté, sur un mode relativement démocratique (Bourlet, 1906). L'ordre bouddhiste jouait un rôle important dans la société, sans pour autant constituer une institution indépendante, car il recouvrait les structures politiques villageoises à l'échelle locale et demeurait sous le contrôle de la famille royale à un plus haut niveau (Zago, 1972). Des mouvements populaires émergèrent après la constitution de l'État colonial, mais essentiellement sous la forme de mouvements millénaristes (Gunn, 1990). Ils s'opposaient à l'intrusion de l'État dans les affaires communautaires, en particulier aux lourdes taxes imposées aux villageois (Scott, 1976).

Des institutions telles que les instituts supérieurs, les instituts de recherche et les associations professionnelles ont vu le jour sous la domination coloniale française, au 20^e siècle. Cependant, ni les Français, qui dirigèrent le pays jusqu'en 1954, ni les Américains et

le gouvernement royal du Laos, qui contrôlèrent conjointement l'essentiel du pays de 1954 à 1975, n'ont encouragé l'émergence d'une société civile. Les structures civiles indépendantes de l'État ont été abolies en 1975, suite à la prise du pouvoir par les socialistes. À partir de ce moment, la population sera organisée au travers des structures de parti, qui se ramifient jusque dans tous les villages.

Pour la majorité paysanne de la population, l'espace de participation politique par excellence a toujours été le village (Scott, 1976). Le fonctionnement de celui-ci a historiquement pris des formes relativement démocratiques. C'est dans une certaine mesure toujours le cas aujourd'hui, bien que le chef et le comité directeur du village soient habituellement issus du parti. Leur tâche officielle consiste à assurer un rôle de médiateur entre la population et le gouvernement: d'une part ils rédigent des rapports pour le niveau supérieur de la structure du parti, d'autre part ils portent à la connaissance de la population les aspects principaux de la ligne du parti. En théorie, le chef du village est également supposé porter les préoccupations locales aux niveaux plus élevés. Cela ne signifie pas qu'il représente les intérêts de la communauté, mais bien qu'il collecte des informations pour les niveaux supérieurs.

En plus des niveaux administratifs (chef de village, chef de district, gouverneur de province, gouvernement central), le parti anime plusieurs organisations de masse censées porter les intérêts de groupes, parmi lesquelles l'Union des femmes, l'Union des seniors et l'Union des jeunes. Avant 2009, ces structures étaient pratiquement le seul type de société civile reconnue légalement au Laos, à l'exception des ONG internationales (ONGI). Dans la mesure où le parti était une composante du mouvement de la société civile avant 1975, il n'est pas tout à fait légitime d'opposer l'État à la société civile. Et quand bien même le parti n'est pas un organe démocratique, un pourcentage substantiel de la population a soit participé à la lutte du parti, soit grandi au sein des organisations de masse. Les Laotiens considèrent donc que les organes du parti représentent leurs intérêts, du moins dans une certaine mesure.

Ce n'est qu'après 1986 que les organisations internationales (ONGI) non socialistes furent lentement autorisées à s'installer au Laos et à exercer une certaine influence. Quant aux organisations laotiennes, elles ont vu le jour sous la forme d'« associations sans but lucratif ». Suite aux tentatives des premières associations dans les années 1990 pour être enregistrées officiellement, le gouvernement

a finalement décidé de créer un cadre juridique. Le décret 115 du Premier ministre sur les associations sans but lucratif a été formulé et publié en avril 2009. Depuis lors, plus de deux cents organisations ont soumis une demande d'enregistrement au Front patriotique de reconstruction du Laos ou au cabinet du Premier ministre.

En guise de société civile au sens occidental du terme, il existe des associations informelles, des associations formelles non reconnues officiellement (souvent des filiales locales d'organisations internationales ou transnationales), ainsi qu'un nombre croissant d'associations officiellement reconnues. Toutes ces structures demeurent numériquement et financièrement faibles et politiquement négligeables, mais s'avèrent importantes à l'échelle locale, tant pour pallier aux besoins immédiats que pour assurer un changement social à long terme.

Mais la majorité écrasante de la population n'appartient à aucune structure et n'est active dans aucun type d'organisation civile ou politique. Une partie de l'élite présocialiste est revenue au Laos et a réussi à reconstruire les réseaux patrimoniaux traditionnels, en contradiction avec la ligne officielle du parti (Rehbein, 2007). Quant aux animateurs des ONG, il s'agit de travailleurs, d'employés et d'hommes d'affaires, qui résident principalement dans les villes, soit le personnel habituel de la société civile dans le sens occidental moderne du terme. La base sociale de la société civile laotienne est donc étroite, car la classe moyenne urbaine est démographiquement très faible.

Faible indépendance vis-à-vis de l'État

Au Laos, l'État, ou plus précisément les organes de décision du Parti communiste, conserve le monopole de la formulation des politiques. Les organisations de masse prennent part à la gouvernance, mais jouent essentiellement le rôle de courroie de transmission du sommet vers la base, avec l'objectif de réguler la société. Leurs membres ordinaires n'exercent que peu d'influence sur la gouvernance.

Depuis une dizaine d'années, internet constitue le principal espace d'expression de la société civile. À côté des sites et des blogs étrangers, les citoyens laotiens utilisent la toile pour s'informer et former des réseaux sociaux. Pour les adolescents, internet est un moyen de mise en contact, mais aussi un médium de libre expression. Les blogs peuvent aujourd'hui être considérés

comme les principales tribunes de la société civile. Une situation que confirme la récente demande d'assistance du gouvernement laotien à son homologue chinois en vue d'installer un système de censure d'internet.

La société laotienne subit depuis plusieurs années un processus de différenciation sociale verticale et horizontale sans précédent. Cette nouvelle complexité entraîne un besoin d'adaptation des niveaux et types de gouvernance. Cette évolution à venir ne suppose pas forcément l'abolition du parti unique, mais celui-ci montre les limites de ses capacités d'accommodement et de régulation des divers intérêts sociaux. C'est clairement dans cette perspective que s'inscrit l'adoption du décret 115. En contrepartie de cette reconnaissance, le gouvernement attend des ONG locales qu'elles l'assistent dans la mise en œuvre des politiques officielles. Il utilise parallèlement son pouvoir de canalisation des fonds pour imposer ses exigences. La plupart des associations semblent s'accommoder du peu d'indépendance qu'autorise ce cadre (Jersild et Shroff, 2009).

Développement rural, santé, éducation et thématiques émergentes

Les problématiques agricoles sont au cœur des préoccupations de la société civile naissante, la population et son économie demeurant essentiellement rurales. La majorité des ONG internationales et des ONG locales opèrent dans ce domaine. Le deuxième secteur d'importance est l'éducation, en particulier l'éducation primaire dans les zones reculées. La santé fait également l'objet d'un investissement notable de la part des acteurs de la société civile. Mais d'autres thématiques importantes émergent et se développent au Laos. L'environnement est l'une d'entre elles. Le rôle du gouvernement en la matière est ambivalent, combinant exploitation et protection. De nombreux projets de terrain voient le jour depuis quelques années. Ils ne se cantonnent pas à la société civile, mais investissent aussi le secteur économique, par exemple le tourisme durable, censé être au service de la communauté locale.

Le thème du genre est sans doute celui qui présente le plus grand potentiel de mobilisation, car il est porté par l'Union des femmes laotiennes. Il représente une illustration de la capacité des organisations du parti à représenter partiellement les intérêts de la population. Bien que peu de progrès aient été réalisés dans le domaine de l'égalité des genres ces dernières décennies, le sujet

est omniprésent au Laos, du fait de l'intérêt de la communauté internationale, mais aussi et surtout de l'activisme local.

La discrimination envers les groupes ethniques minoritaires est un autre problème préoccupant. Ce sujet a pourtant été mal interprété par les médias occidentaux, qui se sont concentrés après 1975 sur le supposé génocide des Hmongs. En réalité, les combats ont opposé les reliquats de la résistance au socialisme soutenus par les États-Unis, dont plusieurs clans Hmongs formaient le noyau, à l'État. Mais d'autres clans Hmongs étaient du côté de l'État et participaient même au gouvernement. La lutte a pris fin en 2008. Actuellement, la majorité des postes du « politburo » sont occupés par des groupes minoritaires.

Force est cependant de reconnaître que les politiques culturelles et identitaires officielles promeuvent une culture clairement « lao ». Le code vestimentaire, la langue, l'historiographie, l'éducation et la représentation de soi sont calqués sur les habitudes du groupe lao majoritaire (Tappe, 2008). Et les autres cultures minoritaires sont la cible de discriminations quotidiennes. La résistance politique contre ce phénomène est minime, mais les minorités utilisent la globalisation et la technologie pour sauvegarder, reconstruire et améliorer leur patrimoine culturel.

Il n'y a par contre que peu d'associations de migrants au Laos, et aucune ONG enregistrée ne semble travailler dans ce domaine. Or la migration constitue un phénomène social majeur et concerne tant la migration interne que l'émigration internationale. Un nombre important de Laotiens sont attirés par la Thaïlande, où ils sont exploités dans toutes sortes de secteurs, tandis qu'un nombre tout aussi important de ruraux migrent vers les villes du Laos à la recherche d'un emploi.

Il est vrai que la migration a toujours été importante au Laos – les villages migraient régulièrement à la recherche de meilleures terres, en fonction du cycle des cultures sur brûlis ou pour fuir les conditions défavorables. Cependant, ce type de migration a fortement diminué au cours des dix dernières années, au profit d'une nouvelle forme de migration, davantage liée à la pauvreté et aux réseaux clandestins. Les pays de l'ASEAN sont activement engagés dans la lutte contre ceux-ci. La police thaï coopère notamment avec le gouvernement laotien sur le dossier des agriculteurs laotiens réduits en esclavage en Thaïlande.

La migration est aggravée par la pénurie des terres, autre problématique émergente au Laos. La mise en place du cadastre ces vingt dernières années, le doublement de la population durant la même période et l'accaparement des terres par des groupes d'intérêts économiques chinois et vietnamiens expliquent pour une bonne part cette pénurie. Les expropriations au bénéfice des projets à grande échelle, principalement chinois, constituent aujourd'hui la principale source de résistance sociale au Laos. Les mouvements populaires contre ces grands projets se multiplient, mais ne sont officiellement ni reconnus ni acceptés (Khouangvichit, 2010).

Une portée essentiellement locale

Au niveau local, les ONGI ont contribué à la réduction de la pauvreté, à l'éducation et à l'amélioration d'autres aspects de développement humain. Par contre, peu de changements ont été enregistrés sur le plan politique. Le rôle de contre-pouvoir des associations sera très vraisemblablement amené à se développer dans le futur. La base sociale de ces acteurs – une fraction de la classe moyenne urbaine – devrait cependant contraindre ses capacités de mobilisation.

Les associations formelles et informelles constituent également des agents de changement en milieu rural. Bien qu'elles n'œuvrent quasi exclusivement qu'à l'échelon local sur des thématiques spécifiques, elles ont une importance indéniable au quotidien. Des réalisations relativement modestes, telles que la création d'une école, d'une ferme biologique ou de cours d'informatique, mènent souvent à d'importants changements structurels dans les villages. À travers ces initiatives, les villageois nouent des liens avec les institutions d'État et le marché, ce qui leur permet de participer à des ensembles sociaux plus larges.

Les ONGI ont contribué à l'émergence d'associations au niveau local. Elles ont également introduit l'idée de société civile et fourni des informations aux groupes intéressés. Bien qu'elles n'aient pas eu d'impact direct sur le système politique, elles ont fortement contribué aux changements sociaux en cours au Laos, en participant à la conception de nombreux organes d'État, de structures et de procédures administratives, ainsi qu'en appuyant l'émergence de la société civile.

Bibliographie

- Bourlet A. (1906), « Socialisme dans les hua-phan (Laos, Indo-Chine) », *Anthropos*, vol. 1.
- Evans G. (1990), *Lao Peasants Under Socialism*, New Haven, Yale University Press.
- Gunn G. (1990), *Rebellion in Laos. Peasant and Politics in a Colonial Backwater*, Boulder, Westview.
- Jersild A. et Shroff R. (2009), Feasibility of Various Responses and Interventions to Build Capacity of Local Civil Society Organizations in Lao PDR, Vientiane, Swiss Agency for Development and Cooperation.
- Khouangvichit D. (2010), *Socio-Economic Transformation and Gender Relations in Lao PDR*, Umea, Umea Universitet.
- Rehbein B. (2007), *Globalization, Culture and Society in Laos*, London/New York, Routledge.
- Scott J. C. (1976), *The Moral Economy of the Peasant*, New Haven, Yale University Press.
- Tappe O. (2008), *Geschichte, Nationsbildung und Legitimationspolitik in Laos*, Münster, LIT.
- van Wuysthoff G. (1993), *Le journal de voyage de Gerrit van Wuysthoff et ses assistants au Laos (1641-1642)*, Metz (édité par Jean-Claude Lejosne).
- Zago M. (1972), *Rites et cérémonies en milieu bouddhiste lao*, Rome, Universita Gregoriana.